

Capital Euro 50 N° 2

Achévé de rédiger le 05/11/2018

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR0011021195	8 ans et 1 jour	Compte-titres ordinaire (CTO) et contrat d'assurance vie	29 Juillet 2019	<p>Non acquis au FCP : 2,5 % pour toute souscription reçue jusqu'au 6 avril 2011 avant 12h30</p> <p>Acquis au FCP : néant pour toute souscription reçue jusqu'au 6 avril 2011 avant 12h30</p>	<p>Non acquis au FCP : Néant pour tout rachat reçu jusqu'au 6 avril 2011 avant 12h30.</p> <p>Acquis au FCP : Néant pour tout rachat reçu jusqu'au 6 avril 2011 avant 12h30. 2% après cette date.</p>

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Fonds à capital garanti

La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance finale et pour toute souscription effectuée pendant la période de commercialisation. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus.

Mécanisme de la formule

La formule du FCP est définie comme étant celle permettant à tout porteur de recevoir à l'échéance de la formule, le 29 juillet 2019, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 75 % de la Performance Moyenne Finale de l'Indice Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), hors fiscalité et prélèvements sociaux. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, du à l'effet de plafonnement des gains. L'Euro Stoxx 50 est un indice boursier regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone euro. Il est publié par Euronext et disponible sur www.euronext.com.

La performance de l'indice Euro Stoxx 50 est calculée chaque semestre, aux Dates de Constatation Semestrielles, de janvier 2012 à juillet 2019. Elle s'obtient en faisant la différence entre le Niveau de l'Indice Euro Stoxx 50 relevé aux Dates de Constatation Semestrielles et le Niveau Initial de l'Indice, rapporté au Niveau Initial de l'Indice. Si la Performance de l'Indice ainsi calculée est positive et strictement supérieure à toutes celles calculées les semestres précédents, elle sera alors retenue dans le calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice. Le résultat obtenu est arrondi à la quatrième décimale.

Par ailleurs, pendant la période de commercialisation et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré en monétaire, après agrément de l'AMF et information des porteurs.

Performance moyenne finale de l'indice Euro Stoxx 50

La Performance Moyenne Finale de l'Indice Euro Stoxx 50 s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances retenues. Le résultat obtenu est arrondi à la quatrième décimale.

Niveau d'origine de l'indice Euro Stoxx 50

Le Niveau Initial de l'Indice Euro Stoxx 50 s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Indice publiés aux trois dates suivantes : le 28 juillet 2011, le 29 juillet 2011 et le 1^{er} août 2011. Niveau d'Origine de l'Euro Stoxx 50 : 2 652.16

Niveaux de l'indice aux dates de constatations semestrielles

Les Niveaux de l'Indice Euro Stoxx 50 retenus pour calculer chaque semestre les Performances de l'Indice, sont les niveaux de clôture de l'Indice publiés aux Dates de Constatations Semestrielles suivantes : 30 janvier 2012, 30 juillet 2012, 28 janvier 2013, 29 juillet 2013, 28 janvier 2014, 28 juillet 2014, 28 janvier 2015, 28 juillet 2015, 28 janvier 2016, 28 juillet 2016, 30 janvier 2017, 28 juillet 2017, 29 janvier 2018, 30 juillet 2018, 28 janvier 2019 et le 24 juillet 2019.

Performance finale

La performance finale est égale à 75 % de la performance moyenne finale de l'indice Euro Stoxx 50.

Valeur liquidative de référence

La valeur liquidative de référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 14 avril 2011 au 28 juillet 2011. Elle est égale à 150,25 euros.

Repères

Dates de constatations*	Niveau de l'indice	Perf. de l'indice calculée depuis l'origine de la formule	Perf semestrielles retenues
30/01/12	2 404.62	-9.33%	Non retenu
30/07/12	2 340.31	-11.76%	Non retenu
28/01/13	2 744.50	3.48%	3.48%
29/07/13	2 741.73	3.38%	Non retenu
28/01/14	3 038.60	14.57%	14.57%
28/07/14	3 171.55	19.58%	19.58%
28/01/15	3 358.96	26.65%	26.65%
28/07/15	3 554.11	34.01%	34.01%
28/01/16	2 979.42	12.34%	Non retenu
28/07/16	2 966.10	11.84%	Non retenu
30/01/17	3 262.72	23.02%	Non retenu
28/07/17	3 467.73	30.75%	Non retenu
29/01/18	3 643.04	37.36%	37.36%
30/07/18	3 512.31	32.43%	Non retenu
28/01/19	3 137.27	18.29%	Non retenu
24/07/19			

* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1^{er} jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : Natixis Investment Managers International

La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance de la formule (8 ans et 1 jour). Pour bénéficier de la formule du fonds Capital Euro 50 N°2, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Vous ne bénéficierez alors plus de la garantie du capital. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale implique un risque de perte en capital.

Point d'attention : Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement. Capital Euro 50 N°2 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 mars 2011. Capital Euro 50 N°2 permet de profiter partiellement d'une performance moyenne des marchés financiers. Cette performance n'est cependant pas garantie. La performance moyenne de l'indice Euro Stoxx 50 n'étant retenue qu'à 75%, vous ne profitez pas pleinement des hausses de cet indice. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Capital Euro 50 N°2 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : www.caisse-epargne.fr

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.